CODE DE CONDUITE POUR LES PERSONNES EXERÇANT UNE RESPONSABILITÉ AU SEIN DE L'EGLISE/ou la Commission/ le Pôle/le comité… DE xx

Ce code de conduite est en référence avec la "Charte d'engagement contre les violences" signée par notre assemblée/Commission/Pôle/Comité de XX en MOIS ANNÉE. Ce code de conduite ne se substitue pas aux lois et réglementations en vigueur. Il définit des attitudes et des repères pour les personnes en situation de responsabilité, dans l'intérêt de la communauté.

Principes de base

1. Jésus est le modèle pour tous dans notre communauté. C'est pourquoi nous voulons, en tant qu'Eglise et à la suite du Christ, nous comporter les uns avec les autres de manière respectueuse et non violente.
2. Chaque personne doit être accueillie et accompagnée dans le respect de sa liberté devant Dieu, de son identité propre, de son intégrité et de sa dignité.
3. Les relations et les expériences communes doivent construire et encourager, et non détruire et décevoir. La confiance doit être renforcée et non abusée, les personnes doivent être en sécurité et non déstabilisées.
4. Toute personne exerçant des responsabilités est appelée à avoir un comportement exemplaire.

Mes engagements

1. Je m'engage à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que les personnes de notre communauté, et tout particulièrement les enfants, les jeunes et les personnes vulnérables, soient protégées des dangers et des violences, qu'ils soient physiques, sexuels, psychiques ou spirituels.
2. Je m'engage à ne pas porter atteinte à la liberté, la dignité et l'intégrité des personnes qui me sont confiées, ce qui implique une juste distance relationnelle.
3. Je veille à ce que chacun soit accueilli tel qu'il est et je m'abstiens de tout discours ou comportement violent, discriminatoire, raciste et sexiste. Je prends activement position contre ces comportements.
4. Je respecte et veille au respect de la sphère intime et de la pudeur des personnes qui me sont confiées.
5. Je suis conscient(e) qu'il existe une inégalité de pouvoir naturelle entre les responsables et les participants. Je n'abuse pas de mon rôle de responsable en exploitant cette inégalité.

6. Je suis particulièrement vigilant(e) lors de mes contacts, relations et entretiens, surtout s'ils ont lieu seul à seul afin de proscrire tout geste déplacé et tout comportement inapproprié, d'autant plus s'il s'agit d'un mineur ou d'une personne vulnérable.
7. Je suis conscient(e) qu'en tant que responsable, je peux recevoir des informations très personnelles et sensibles. Celles-ci seront traitées avec un devoir de discrétion et dans une approche non-jugeante et non-blessante, en faisant preuve de confidentialité. Je demanderai toujours l'autorisation à la personne concernée avant de parler de sa situation avec une autre personne, y compris les autres responsables de l'Eglise ou mon conjoint.
8. Je suis prêt(e) à suivre régulièrement les formations qui me seront proposées sur la thématique des violences afin de mieux les connaître et les reconnaître et de travailler à les prévenir dans le cadre de ma responsabilité.
9. En tant que responsable, je reconnais la valeur préventive d'une supervision ou/et d'une intervision avec mes pairs. Ceci permet la réflexion, le discernement et l'action en cas de situation difficile.
10. A la demande de mon responsable juridique (président de l'association), je m'engage à fournir un extrait de casier judiciaire (bulletin no 3), ou équivalent si je viens d'un autre pays.
11. Je suis attentif/ve aux signes de négligence et de violence chez les personnes qui me sont confiées. Je sais que je peux contacter la Cellule de Référence Violences de l'AEEMF (ou bureau AEEMF, encore à préciser) en cas de situation préoccupante : ils sont là pour conseiller et orienter (vers Stop-Abus par exemple).
12. Si je suis témoin d'un comportement violent envers un mineur qui le mette en danger, je sais que j'ai l'obligation légale de le signaler aux autorités (police par exemple).
13. Si, en tant que responsable, j'ai enfreint le présent code de conduite, je cherche le plus rapidement possible à en parler ouvertement avec mon responsable et/ou à mon groupe. Je suis conscient(e) qu'une mise à l'écart de mes responsabilités pourra être décidée. Je suis conscient(e) que les dispositions légales s'appliquent également dans le cadre des activités communautaires. Je prends connaissance du fait qu'en cas d'infraction aux lois en vigueur (p. ex. voies de fait, lésions corporelles simples, contrainte, violences envers des enfants), celle-ci sera signalée aux autorités légales compétentes.

Par ma signature, je m'engage à me conformer à ce code de conduite dans le cadre de ma responsabilité au sein de l'Église XX.

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Lieu :	Date :	Signature

En annexe :

- Charte d'engagement contre les violences
- Manuel de recommandations (boîte à outils) pour les responsables d'Églises